

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

Un projet public porté par

Les collectivités mobilisées

Pour les entreprises, à la maison, dans les services publics... L'accès au Très Haut Débit est devenu essentiel. Il le sera plus encore demain ! Les collectivités se mobilisent pour répondre à des enjeux multiples :

SOLIDARITÉ

Éviter la fracture numérique en apportant le Très Haut Débit y compris en zone rurale.

ATTRACTIVITÉ

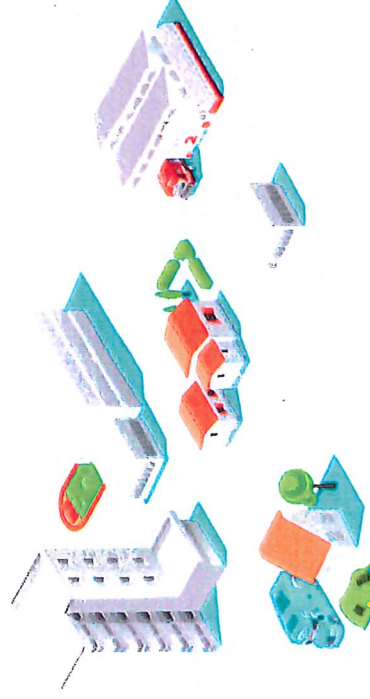
Améliorer la compétitivité et la performance du territoire et de ses entreprises.

QUALITÉ DE VIE

Améliorer votre quotidien grâce au Très Haut Débit (télétravail, téléchargements...).

INNOVATION

Permettre le développement de nouveaux services (santé, éducation, domotique, smart territoire...).



Pourquoi ce projet ?

Les collectivités Berry Numérique (Cher) et RIP36 (Indre), qui regroupent la Région, les Départements et les Communautés de communes, pilotent la mise en place d'un réseau Très Haut Débit en fibre optique afin de renforcer l'attractivité et le dynamisme du Berry.

A travers deux procédures de Délégation de Service Public (DSP), Berry Numérique et RIP36 ont choisi Berry Fibre Optique et Berry THD, sociétés dédiées au projet, comme partenaires dont les missions seront :

- Soutenir et développer le territoire du Berry ;
- Faire du Berry un territoire connecté à **100% d'ici 2025** ;
- Accompagner les entreprises vers le Très Haut Débit ;
- Permettre à tous les foyers du Berry d'accéder au Très Haut Débit, hors zone d'initiative privée (agglomérations de Bourges et Châteauroux et commune de Vierzon déployées par un opérateur privé).

Les étapes du projet

1 ÉTUDES

- Repérage des logements et contrôle de toutes les adresses ;
- Inspection des réseaux existants pouvant accueillir la fibre (téléphonique et électrique) ;
- Modélisation du futur réseau fibre.

2

TRAVAUX

- Installation des locaux techniques et des armoires de rue ;
- Déploiement de la fibre (dans les réseaux aériens et souterrains existants, ou réalisation de nouvelles infrastructures).

3

ARRIVÉE DES OPÉRATEURS

- Commercialisation du réseau auprès des Fournisseurs d'Accès Internet ;
- Activation des services.

4

RACCORDEMENT

- Le raccordement final du logement est réalisé au moment de la souscription d'un abonnement fibre, par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi ;
- Ce dernier étudie la meilleure façon d'amener la fibre chez vous et installe une prise optique pour raccorder votre Box.

Les acteurs du projet

Berry Numérique & RIP 36

Maîtrise d'ouvrage publique

Assurer l'aménagement numérique du territoire pour le compte de ses collectivités membres.

Berry THD & Axione *Conception & construction*

Assurer la conception et construction du réseau fibre et accompagner les collectivités.

Berry Fibre Optique *Exploitation et commercialisation*

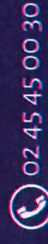
Exploiter et maintenir le réseau et commercialiser auprès des FAI.

Fournisseurs d'accès internet (FAI)

Assurer l'installation internet Très Haut Débit dans le logement ou l'entreprise.

LA FIBRE BIENTÔT CHEZ VOUS!

Une question ?



02 45 45 00 30



www.berryfibreoptique.com



@BFO_BERRY

Berry Fibre Optique
39 avenue Jean Jaurès